

PRÉFET DU CALVADOS

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (de Basse-Normandie) Caen, le 18 mai 2015

Service Ressources Environnementales Division Eau

Affaire suivie par : Annie Magnier annie.magnier@developpement-durable.gouv.fr Tél. : 02.50.01.84.25 – Fax : 02.31.44.72.81

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES CARRIERES DU CALVADOS REPONSE SUR LES POINTS A AMELIORER SUITE A LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

En application de l'article R515-3 du Code de l'Environnement, le projet de schéma départemental des carrières du Calvados a été mis à disposition du public pour une durée de <u>deux mois</u>, soit du 15 octobre 2014 au 15 décembre 2014 inclus.

Le dossier mis à disposition du public comprenait :

- le projet de schéma, composé d'une notice, d'un rapport et de documents graphiques
- le rapport environnemental intégrant notamment un résumé non technique du rapport environnemental
- l'avis de l'autorité environnementale
- les pistes de réponses à l'avis de l'autorité environnementale
- les avis recueillis lors de la phase de consultation
- les réponses à ces différents avis

Ce dossier était consultable pendant la période précisée ci-dessus dans les lieux suivants :

- Préfecture du Calvados, rue Daniel Huet, 14038 Caen Cedex, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h45
- Sous-Préfecture de Bayeux, Place du Général De Gaulle, BP 26237, 14406 Bayeux Cedex, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
- Sous-Préfecture de Lisieux, 24 Boulevard Carnot, BP 7221, 14107 Lisieux Cedex, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
- Sous-Préfecture de Vire, BP 154, 14504 Vire Cedex, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Ce dossier était également consultable sur le site internet de la Préfecture du Calvados.

Les observations sur le projet de schéma pouvaient être consignées par le public sur les registres ouverts à cet effet à la Préfecture et dans chacune des Sous-Préfectures ou adressées par écrit aux mêmes lieux ou déposées dans la boîte aux lettres informatique prévue à cet effet sur le site internet de la Préfecture du Calvados.

Il n'y a eu aucune remarque ou observation formulée par le public.

Il n'y a donc pas de complément ou de modification à apporter aux documents.

Jean CHARBÓNNIAUD